Réservation de berceaux la garde des enfants au clas nord

creches

**Pour rappel :**

[**https://www.alpha-sierra.org/prestations-sociales/bebes-creches-enfants-etudiants/creche-bebe- enfants**](https://www.alpha-sierra.org/prestations-sociales/bebes-creches-enfants-etudiants/creche-bebe-%20enfants)

**Réservation de berceaux par le CCAS :**

Deux sites du CLAS Nord bénéficient de cette possibilité :

**Roissy**

Le multi-accueil Les Globe Trotteurs peut accueillir les enfants de 2 mois et demi à 4 ans :

La DGAC a réservé 5 berceaux :

- 3 berceaux administratifs - du lundi au vendredi de 7 h 00 à 19 h 00,

- 2 berceaux atypiques - du lundi au vendredi de 05 h 00 à 22 h 30 et le samedi de 7 h 00 à 17 h 00.

**Orly et Athis-Mons**

7 berceaux sont réservés à la crèche des P’tits Loup’ings : 5 en horaires classiques du lundi au vendredi de

6 h 30 à 19 h 30 et 2 en horaires atypiques du lundi au samedi et jours fériés de 5 h 00 à 22 h 30.

Outre l’accueil régulier des enfants ayant obtenu une place, ces deux crèches proposent des accueils

ponctuels ainsi qu’en urgence en fonction de leur taux d’occupation.

Renseignements et pré-inscription auprès de votre assistante sociale.

**Réservation de berceaux par les Sections Régionales Interministérielles de l’Action Sociale :**

Des places sont également réservées par les SRIAS uniquement pour les fonctionnaires et agents

rémunérés sur le budget de l’Etat en poste sur les départements de leurs régions respectives.

Les agents de l’EPA de Météo-France ne sont pas concernés.

Pour l’Ile-de-France, les agents doivent enregistrer leur demande sur le site dédié :

[www.srias.ile-de-france.gouv.fr/fre/Petite-Enfance](http://www.srias.ile-de-france.gouv.fr/fre/Petite-Enfance)

Pour les Hauts de France, les informations et modalités sont à consulter sur le site :

<https://www.srias-hautsdefrance.fr/nos-actions/petite-enfance>

**Assistantes maternelles** :

Les agents en poste à Roissy, Orly et Athis-Mons peuvent s’adresser aux « p’tits avions », association qui

propose des formules de garde à domicile en horaires décalés dans les départements suivants :

02, 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.

Deux formules existent :

- **la crèche volante** :

*L'association est employeur des intervenants qui se déplacent au domicile des parents.*

Contact au 01 34 72 46 53.

[Creche-volante@ptits-avions.com](mailto:Creche-volante@ptits-avions.com)

- **les emplois familiaux** :

*L'association aide les parents dans leur recherche d'une assistante maternelle qui se rendra à leur*

*domicile. L'association n'est que mandataire, c'est le parent qui emploie l'assistante maternelle.*

Contact au 01 34 72 42 56.

*Dans les deux cas, la DGAC et Météo-France n'ont aucune démarche à faire auprès des P'tits Avions*

*adhésion collective ou autre), les parents appelant en direct.*

Renseignements également sur [www.ptits-avions.com](http://www.ptits-avions.com)